



Critères spécifiques pour l'admission en structures « Sport-Arts-Formation » (S-A-F)

En référence à la loi sur le cycle d'orientation du 10 septembre 2009 et à l'ordonnances concernant les structures suprarégionales du cycle d'orientation du 12 janvier 2011, le nouveau concept du Conseil d'Etat du 12 janvier 2011 concernant « Sport-Arts-Formation » (S-A-F) Valais met en exergue que chaque association/fédération sportive et institution de formation artistique propose à la Commission « S-A-F » un concept, qui définit au moins les critères d'admission en structures « S-A-F ». Le concept est préavisé par la Commission « S-A-F » et doit être adopté par le Département de l'économie et de la formation (DEF).

Critères généraux « S-A-F »

- Démontrer un degré de motivation et d'engagement avéré permettant de mener en parallèle sport/arts et études. (Des préavis favorables de l'association faîtière, du club et/ou de l'institution de formation artistique ainsi que de l'école suivie au moment de la demande sont nécessaires).
 - Consacrer \geq 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline sportive/artistique ; y compris les compétitions mais sans les déplacements.
 - **Artiste**
 - Satisfaire aux critères spécifiques propres à la discipline artistique.
 - Bénéficier d'une attestation d'une école reconnue par le DEF ou disposer d'une reconnaissance de son niveau établie par une école reconnue par le DEF.
 - **Sportif**
 - Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale, répondant aux critères de sélection de talent, modèle « PISTE », selon les structures de l'association/fédération sportive (si carte existante pour âge et discipline).
 - Appartenir à une association/fédération sportive et bénéficier de conditions cadres et de structures de qualité : entraîneurs qualifiés et installations sportives adéquates.
 - Etre classé au minimum dans les meilleurs au niveau régional avec sélection dans le cadre de la relève régionale ou nationale.
 - Participer à des compétitions de niveau national ou international.
- ⇒ En plus des critères généraux s'ajoutent les critères spécifiques par discipline ci-dessous. Seuls les artistes et sportifs qui satisfont aux exigences de ces critères peuvent être admis dans les structures « S-A-F ».

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

SPORT

Athlétisme	Fédération Valaisanne d'Athlétisme												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre âgé de minimum 14 ans révolus (exception pour le trail : minimum 18 ans révolus) ; ▪ Etre membre d'un club d'athlétisme affilié à la Fédération Valaisanne d'Athlétisme ; ▪ Etre sélectionné dans les cadres valaisans ou le team jeunesse ; ▪ ou dans un cadre national ou un centre national de performance de Swiss Athletics ; ▪ et avoir atteint les limites officielles pour les championnats suisses ; ▪ ou détenir, au minimum, une « Swiss Olympic Talents Card » régionale ; ▪ ou sur décisions du comité de la commission technique. 													
Badminton	Association Valaisanne de Badminton												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M13 ou M15 ou M17 ▪ ou être membre du cadre national M19 ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale 													
Basketball	Association Valaisanne de Basketball												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ ou être membre du cadre national ou régional U13 ou U15 (max. 30 joueurs au total) ▪ ou être membre du cadre national U16 ou U18 ▪ ou jouer en ligue nationale (filles NLA NLB / garçons dès la NL1) 													
Cyclisme	Fédération Cycliste Valaisanne												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer régulièrement à des courses nationales inscrites au calendrier de Swiss Cycling ▪ Etre membre d'un Club Formateur affilié à la Fédération Cycliste Valaisanne (FCVs) ▪ Etre suivi par un entraîneur Swiss Olympic ou J+S affilié à un Club reconnu par la FCVs ou jugé équivalent ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ et/ou faire partie d'un cadre national ou régional 													
Escrime	Association Valaisanne d'Escrime												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre national d'entraînement ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale 													
Equitation	Société des Cavaliers Valaisans												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au CO : être détenteur de la licence régionale de cavalier, au plus tard dans l'année ▪ Au secondaire II : être détenteur de la licence régionale et participer à des concours de niveau R3-R4 													
Football	Association Valaisanne de Football												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à tous les entraînements mis sur pied par les entités du football élite ▪ FE14 : être membre de la sélection élargie Partenariat Valais FE-14(⇒ max. 48 joueurs) ▪ M15 : être membre du cadre M15 d'une équipe de Club partenaire Sion-AVF (⇒ max. 20 joueurs par équipe cadre élite) ▪ M16, M18 ou M21 : être membre du cadre d'une équipe de Club partenaire ASF <p>*Les M13 ne sont pas admis dans les structures S-A-F</p>													
Golf	Association Valaisanne de Golf												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du "Cadre Elite Valais" <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Tableau «HCP»</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M14</td> <td>15 ≤</td> <td>13 ≤</td> </tr> <tr> <td>M16</td> <td>12 ≤</td> <td>10 ≤</td> </tr> <tr> <td>M18</td> <td>8 ≤</td> <td>5 ≤</td> </tr> </tbody> </table>	Tableau «HCP»	Femmes	Hommes	M14	15 ≤	13 ≤	M16	12 ≤	10 ≤	M18	8 ≤	5 ≤	
Tableau «HCP»	Femmes	Hommes											
M14	15 ≤	13 ≤											
M16	12 ≤	10 ≤											
M18	8 ≤	5 ≤											
Gymnastique rythmique	Gym Valais Wallis												
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre cantonal avec le degré de promotion « J+S I » ▪ ou être membre du « cadre espoir A ou B » 													

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Handball	Centre régional de performance Valais de Handball
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional ou être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ ou jouer dans l'équipe nationale U16-U20 ▪ ou jouer dans une équipe de niveau Inter/Elite ▪ ou faire partie du cadre d'une équipe de 1^{re} ligue ou d'un niveau plus élevé 	

Hockey sur glace	Ice Hockey Valais Wallis
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à tous les entraînements organisés dans le cadre du "sport-études", ▪ et jouer dans une équipe de niveau « TOP » ou « Elite » (juniors) ▪ et être membre du cadre cantonal pour les U13 et U14 ▪ et avoir son dossier de candidature validé par la commission technique d'Ice Hockey Valais Wallis (IHVV), sur la base du fichier d'évaluation « Star Profile ». <p>Le fichier d'évaluation « Star Profile » du joueur doit être complété par le responsable technique du club de provenance du candidat qui doit avoir au minimum le diplôme TTL de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).</p> <p>Ice Hockey Valais Wallis se réserve le droit d'accorder des dérogations lors de cas particuliers exceptionnels.</p>	

Patinage artistique	Association Valaisanne de patinage artistique		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ et/ou répondre aux critères de l'Association romande de patinage (ARP) et de Swiss Ice Skating (SIS) : 			
Catégorie	Test minimum	Age	Classement
Avenirs ARP	5 ^e ARP	Moins de 10 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands
Minimes ARP	5 ^e ARP	Moins de 11 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands
Minis	4 ^e SIS	Moins de 12 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Espoirs	4 ^e SIS	Moins de 13 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Espoirs garçon	4 ^e SIS	Moins de 14 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Cadets U14	3 ^e SIS	Moins de 14 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Cadets U15	3 ^e SIS	Moins de 15 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Cadets garçon	3 ^e SIS	Moins de 16 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Junioren	2 ^e SIS Advanced	Moins de 19 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Mix aged	2 ^e SIS Basic	Plus de 15 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Mix aged messieurs	2 ^e SIS Basic	Plus de 16 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Elite	1 ^{re} SIS	Plus de 14 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses

Ski alpin	Ski Valais
<p>Etre sélectionné par Ski-Valais selon la liste établie par l'association « Ski-Valais » ou « Swiss-Ski » ⇒ <i>fin de saison pour l'année scolaire à venir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M14 et M16 ⇒ Max. 130 athlètes (Sélection SUS Valais) ▪ M18 NLZ Ouest ⇒ Max. Top 50 national (Sélection Swiss-Ski) <p>En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection</p>	

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Ski nordique ⇒ Ski de fond et Biathlon

Ski Valais

M14

- Minimum top 15 au classement « Coop Nordic Tour » (Interrégio Ouest)
- **ou** OJ valaisan cadre nordique

M16

- Top 10 au classement « Coop Nordic Tour » (Interrégio Ouest)
- **ou** Top 15 au classement national de l'année
- **ou** Cadre valaisan OJ nordique
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

Entrée centre national de performance nordique à la hsk+m à Brigue

- Cadre Swiss-Ski Biathlon/Ski nordique
- **ou** Top 15 au classement national de l'année
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Freestyle (Snowboard & Freeski)

Ski Valais

M14 & M16 Valley Youngsters Freestyle

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** « Cadre valaisan Valley Youngsters Snowboard » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

Girls Freestyle M14/M16/M20)

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

M20 Equipe Valaisanne Freestyle

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

SBX und Alpin (M16/M20)

- Top 15 au classement national de l'année
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Tennis

Association régionale Valais Tennis

- Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card nationale ou régionale »
- **ou** au minimum atteindre le **niveau de performance II** selon Swiss Tennis

13 ans		14 ans		15 ans	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
R 3	R 4	R 2	R 3	R 1	R 2

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Tir à l'arc		Association des Archers Valaisans						
Points en Indoor sur 60 flèches								
Catégories	Age	Recurve	Points	Compound	Points	Blasons	Distance	
Mini	M13	12	RMIN	450	CMIN	460	80	18 m
Jeunesse D	M15	13	RJED	465	CJED	475	60	18 m
		14		470		480		
Jeunesse H	M15	13	RJEH	475	CJEH	495	60	18 m
		14		480		500		
Cadets D	M18	15	Membre du cadre national					
		16						
		17						
Cadets H	M18	15	Membre du cadre national					
		16						
		17						
Juniors D	M21	18	Membre du cadre national					
		19						
		20						
Juniors H	M21	18	Membre du cadre national					
		19						
		20						

Natation synchronisée	Fédération valaisanne de natation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Catégories J2/J3 : être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale et/ou avoir réussi le test de la Fédération suisse de natation (FSN) correspondant à la catégorie d'âge durant l'année civile en cours et participer à la journée de sélection en obtenant un résultat minimal de 5.0 (max. 8 nageuses). ▪ Catégories J1 et élite : être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale et/ou avoir réussi le test 6 de la FSN et faire partie d'un centre de promotion des espoirs reconnu par la FSN. 	

Natation	Fédération valaisanne de natation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre placé dans les 15 meilleur-e-s nageurs-euses romand-e-s sur une discipline et dans sa catégorie d'âge ▪ et atteindre deux temps à 3 points Rudolph, hors sprint de 50m, durant la saison en cours ▪ et faire partie du Cadre valaisan. 	

Unihockey	Association valaisanne de unihockey
<p><u>Juniors (jusqu'à 15 ans) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M15 ▪ et doit être prêt à jouer en M14 et M16 pour autant que possible ▪ et être en possession d'une Swiss Olympic Talenta card nationale ou régionale <p><u>Juniors (15-17 ans) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M17 ▪ ou être joueur dans une équipe sur grand terrain de niveau M18 A, M18 B ou M21 A, M21 B <p><u>Juniors :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M17 ou M21 dans un club de ligue nationale ▪ ou être joueuse dans une équipe sur grand terrain de niveau M21 A ▪ Etre tant que possible membre du cadre M15 ▪ et doit être prête à jouer dans une équipe juniore ▪ Evaluation individuelle en cas de structure non existante 	

Volleyball	Association Cantonale Valaisanne du Volleyball
<p><u>Secondaire I</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire partie d'un groupe d'entraînement régional ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale, régionale ou locale (max. 30 joueurs). <p><u>Secondaire II</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire partie du cadre d'une équipe de ligue nationale ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale. 	

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »**Karaté**

Association Cantonale Valaisanne de karaté

- Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale
- **et/ou**
- être admis dans le Point de Soutien Swiss Olympic Valais
- **et** participer aux tests PISTE organisés deux fois par année par la Fédération Suisse de Karaté-Do (FSK)
- **et** participer aux tournois nationaux Swiss League organisés par la FSK.

Autres disciplines sportives

Pour les disciplines où les associations n'ont pas présenté de concept, la « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale est exigée comme critère minimal. La Commission « S-A-F » prend la décision finale pour l'admission dans une structure « S-A-F ».

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

ARTS

Cirque		Écoles du Cirque Zöfy, de Sion et ArtScéniK
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre une formation préprofessionnelle intense de 10 heures minimum ▪ et obtenir un minimum de 5 notions acceptables lors des évaluations 		
Danse		Conservatoire cantonal du Valais et école de danse Artichoc
<p>Conservatoire cantonal du Valais</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être admis en section pré-HES de danse <p>Ecole de danse artichoc</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir réussi l'examen d'admission de Danse Suisse pour les structures destinées aux sportifs et artistes 		
Musique		*
École fréquentée	Spécificité	Degré musical exigé
9 CO	▪ Instrument	▪ Cycle II (3 ^e année) ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Cycle II (3 ^e année) ou jugé équivalent *
10 CO	▪ Instrument	▪ Cycle III (1 ^{re} année) ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Cycle III (1 ^{re} année) ou jugé équivalent *
11 ^e année	▪ Instrument	▪ Cycle III (2 ^e année) ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Cycle III (2 ^e année) ou jugé équivalent *
Secondaire II (dès la 12 ^e année)	▪ Instrument	▪ Cycle III (3 ^e année) ▪ ou classe pré-HEM ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical / solfège	▪ Cycle III (3 ^e année) ou solfège pré-HEM ou jugé équivalent *
<p>* par une école reconnue par le DEF (Conservatoire cantonal du Valais, Allgemeine Musikschule Oberwallis, École de Jazz et Musique Actuelle du Valais, Association cantonale des musiques valaisannes).</p>		